

# Cyclamaine

## infos

Périodique d'information de l'association CYCLAMAINE  
12, rue de la Mission - LE MANS - Tél. : 43 84 85 16 -

1er semestre 95 n°1

### PLEIN CADRE

## Droit de cité pour le vélo

"Le vélo refléurit en ville grâce à Cyclamaine"...

Cette réflexion d'un de nos adhérents nous a tous fait sourire. Il est vrai que nous ressentons un certain optimisme devant les premières installations de bandes cyclables et les déclarations répétées de bonne volonté de la part de certains décideurs...

N'oublions tout de même pas que la période est propice aux promesses et aux déclarations d'intention.

Soyons tous ensemble vigilants et manifestons à chaque occasion notre désir de rouler à bicyclette avec le sourire, la considération des autres usagers et de plus en plus de sécurité.

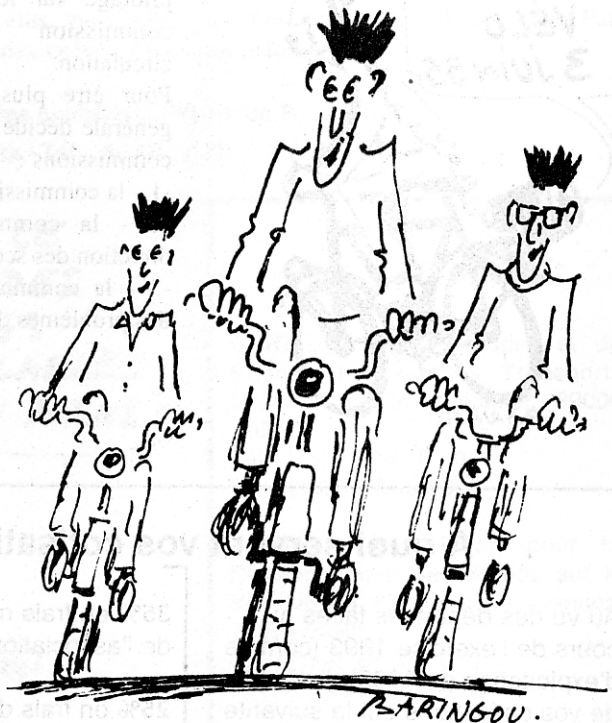
La Présidente,  
Christine Grouhel

#### A propos de...

**Cyclamaine infos** veut vous faire connaître les actions récentes et à venir de l'association pour inciter la (les) municipalité(s) à redéfinir la place du vélo dans la ville et la communauté urbaine et à l'intégrer dans les politiques de déplacement urbain.

Le Conseil.

VÉLO BOULOT VÉLO



Une date  
à retenir :

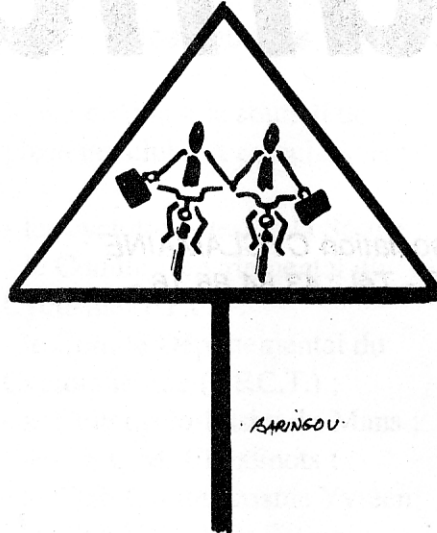
Samedi 3 Juin 1995  
Journée  
nationale du vélo.

# Pour un plan de déplacement urbain en vélo

Une cinquantaine de personnes assistaient à l'assemblée générale le 11 octobre 1994, à la salle municipale LE ROYAL, avenue Félix Gèneslay.

Christine Grouhel, présidente, a présenté le rapport moral (voir ci-contre les actions marquantes de Cyclamaine 93/94), puis Jean-François Hogu a commenté le rapport financier de l'exercice 1993 (voir ci-dessous, A quoi servent vos cotisations?).

Beaucoup de propositions et de réflexions ont suivi les rapports : en effet, plusieurs participants veulent connaître le futur plan d'ensemble des



aménagements cyclables. Et pour ce faire, demandent que l'association siège en tant que telle au sein du comité de pilotage sur les deux-roues et à la commission extra-municipale de circulation.

Pour être plus efficace, l'assemblée générale décide la constitution de trois commissions :

- 1 - la commission **communication**
- 2 - la commission **éducation** en direction des scolaires
- 3 - la commission **technique** autour des problèmes de sécurité.

## SUR LE PLATEAU

### Actions marquantes de Cyclamaine en 1993/1994

Créée en juin 1993, l'association Cyclamaine a consacré sa première année de fonctionnement à se faire connaître auprès du public, des élus locaux de la ville et de la communauté urbaine du Mans.

Afin de sensibiliser la population à sa démarche, quatre réunions de quartier ont eu lieu :

- L'Epine, Madeleine, Olivier Heuzé,
- Maillets, Gazonfier, Yzeuville, Pontlieue, Avenue Jean Jaurès, Dr Jean Mac,
- Centre ville.

Cyclamaine a également participé à différentes manifestations :

- 24 heures du vélo en septembre 1993 et 1994,
- Parcours du cœur avec Cœur et Santé le 10 avril 1994,
- Congrès des villes cyclables en 1993 à Grenoble et en 1994 à Rennes.

### A quoi servent vos cotisations?

Au vu des dépenses faites au cours de l'exercice 1993 (compte d'exploitation de 1993), l'utilisation de vos cotisations est la suivante :

**2118 francs** de dépenses

dont

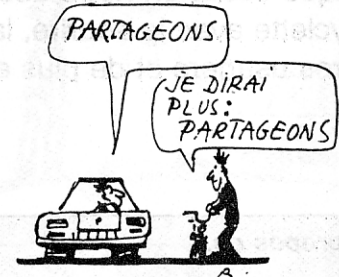
**35%** en frais relatifs à la création de l'association,

**25%** en frais d'expédition (timbres),

**21%** en frais de participation à des réunions et congrès,

**19%** en frais de fournitures.

## PARTAGEONS



## LA RUE

CLUB DES VILLES CYCLABLES



## Au Mans, le vélo fait son chemin

**Dans quelques mois,  
on pourra se déplacer en  
vélo de façon plus sûre.**



Grâce à son action auprès de la communauté urbaine, l'association Cyclamaine constate avec satisfaction les premières réalisations de bandes cyclables : rue Berthelot, avenue Rostov sur le Don, avenue Paul Courboulay, Quai Louis Blanc.

En kilomètres, on est bien sûr très loin des 110 km de Rennes (voir ci-contre les deux-roues à la conquête des villes), mais le vélo commence à faire son chemin.

C'est presque une gageure dans la ville de l'automobile.

La municipalité annonce, pour les prochains mois, un projet de schéma directeur pour le déplacement en vélo dont on peut souhaiter qu'il s'inscrive dans un schéma plus global des déplacements urbains de l'agglomération pour les prochaines années.

## Les deux-roues à la conquête des villes

**Depuis 1989, le club des villes cyclables plaide pour  
l'utilisation du vélo en ville.**

Créé à Bordeaux, le club des villes cyclables compte aujourd'hui quelque 70 villes membres notamment Brest, la Rochelle, Lorient, Nantes, Poitiers, Rennes, Tours pour les villes du Grand Ouest.

Nombreuses sont les villes de taille comparable à celle du Mans : Grenoble avec 90 km aménagés, Lorient avec 44 km.

Ne parlons pas des budgets : 2 millions de francs en 1994 pour Rennes, a peu près autant pour Grenoble, encore plus pour Strasbourg qui dispose d'un schéma de ses déplacements urbains tout comme le Grand Lyon (3 millions de francs) avec une brochure des services "la ville, solution vélo".

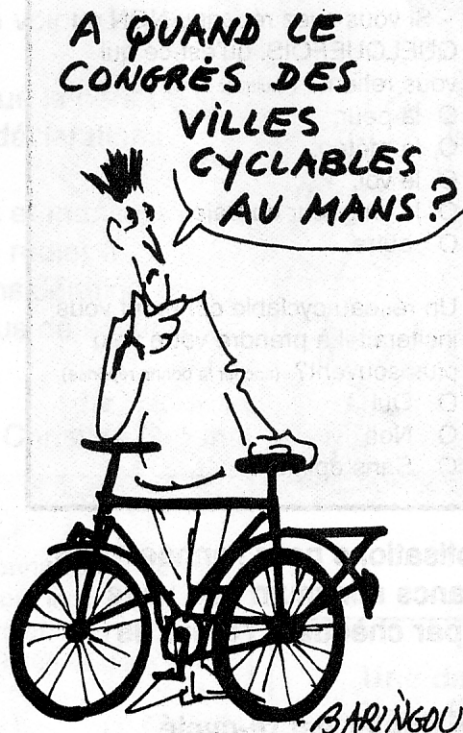
Les principaux partenaires et interlocuteurs des villes cyclables concernent bien sûr les élus, mais aussi les service-techniques des collectivités

locales, les associations de pratiquants, ainsi que les professionnels et constructeurs de vélos.

Parmi les actions engagées du club, retenons tout d'abord la sécurité du cycliste dans la ville (proposition d'une refonte du code de la route en code de la rue), ensuite la promotion de la pratique du vélo (organisation de la journée nationale du vélo en juin) et enfin le souci d'information et de formation : réalisation de films vidéo et de fascicules rappelant les notions élémentaires de sécurité et des fiches techniques présentant les différentes solutions d'aménagement de l'espace urbain pour le déplacement en vélo.

Tous les ans, le club des villes cyclables organise un congrès sur l'intégration du vélo dans la ville. L'an dernier, c'était à Rennes, cette année, il aura lieu à Paris, en octobre 1995.

**Contact : Club des villes cyclables - Mairie de Bordeaux  
- 33077 Bordeaux cedex - Tél. : 56 10 17 79.**



### Pour en savoir plus :

**CERTU** : Centre d'Etudes et de Recherches sur les Transports Urbains, 9, rue Récamier, 69006 LYON.

Tél. : (16) 72 74 58 00

Fax : (16) 72 74 59 00

**ADEVU** : Association pour le Développement des Etudes sur le Vélo Urbain, 68, rue des Cévennes, 75015 PARIS.

Tél. : (1) 45 57 57 10

Fax : (1) 45 54 29 09

**FUBICY** : Fédération des Usagers de la BICYclette, 4, rue Brûlée, 67000 STRASBOURG.

Tél. : 88 75 17 50

Fax : 88 22 56 07

EN SELLE

# Tous avec Cyclamaine

## L'association

Cyclamaine compte **330 adhérents** ainsi que **7 clubs et associations** regroupant plus de **1000 personnes**.

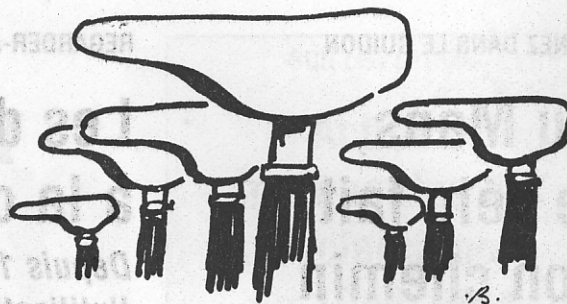
### LE NOUVEAU BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Bureau

*Présidente* Grouhel Christine  
*Vice-président* Pottier Jean-Louis  
*Secrétaire* Ormain Jean-Claude  
*Secrétaire-adjoint* Jallot André  
*Trésorier* Hogu Jean-François  
*Trésorier-adjoint* Croissandeau Alain

#### Membres du conseil

Polard André Côme Patrice  
Tiratay Roger Baringou Paul  
Plumard Gisèle Bourne Albert  
Boué Jean-Noël Broute André  
Huberdeau Auguste Brunet Bernard  
Trehet Madeleine Hamon Annick



## Nos soutiens

L'association a le soutien de plusieurs clubs et associations :

- les cyclotouristes de la Sarthe ;
- le Comité Départemental du Cyclisme (F.F.C.) ;
- le Comité Départemental du Cyclotourisme (F.F.C.T.) ;
- le Club cyclo-loisirs du Mans ;
- le C.S.C.M. Cheminots ;
- le Club Cyclotourisme Yvréen ;
- le Club Vélo de la Setram ;
- le Saxo-Bike (V.T.T.) ;
- la Confédération Syndicale du Cadre de vie (C.S.C.V.) ;

## Les orientations 95 de l'association

Après plusieurs réunions du Conseil d'administration,

Cyclamaine décide plusieurs orientations pour l'année 1995 :

- tout d'abord, **l'information des adhérents** sur les actions de l'association (le présent bulletin en est le témoignage),
- la réflexion et le travail pour réaliser **un document technique général sur les aménagements cyclables**,
- la mise en place d'**une campagne de sensibilisation** auprès des autres utilisateurs du vélo (associations, enfants scolarisés...),
- **une étude sur la continuité urbaine des itinéraires cyclables** au niveau de l'agglomération.

## SONDAGE

### Et vous qu'en pensez-vous?

Rassurez-vous, l'on ne va pas vous demander pour qui vous voterez aux prochaines élections. Simplement un petit sondage sur le vélo dans la ville en partant du principe que vous disposez d'un vélo.

- Utilisez-vous le vélo pour les trajets utilitaires? (cocher la bonne réponse).

Oui  Non  Quelquefois

- Si vous avez répondu NON ou QUELQUEFOIS, qu'est-ce qui vous retient? (indiquer de 1 à 5)

- la peur,
- la météo,
- le vol,
- la longueur du trajet,
- autre...

Un réseau cyclable cohérent vous inciterait-il à prendre votre vélo plus souvent? (cocher la bonne réponse).

- Oui
- Non
- Sans opinion.

N'oubliez pas de régler vos cotisations pour l'année 1995. La contribution s'élève à 10 francs minimum que vous pouvez régler directement ou par chèque à l'ordre de l'association Cyclamaine.

**Attention, même ce papier est re-cyclé.**



Cyclamaine infos, 12, rue de la Mission  
72000 LE MANS Tél. : 43 84 85 16

Directeur de la publication : Christine Grouhel  
Dessinateur : Paul Baringou  
Rédaction : Jean-Claude Ormain  
Impression : par nos soins  
Dépôt légal : avril 95  
Jean-Noël Boué